



# FORMATION

## PROGRAMME DÉTAILLÉ

### Évaluer & prévenir les risques psycho-sociaux en entreprise

Mis à jour le 17 juillet 2024

## Contexte

Dans un contexte où les risques psycho-sociaux (RPS) deviennent une préoccupation croissante pour les entreprises, qu'elles soient associatives ou privées, il est crucial d'agir pour prévenir et gérer ces risques.

Les conséquences des RPS, telles que le stress, le burnout et les conflits, peuvent fortement impacter la santé des collaborateurs et la performance globale de l'organisation.

Forte de plus de 15 ans d'expérience dans l'accompagnement des entreprises et du monde associatif, j'ai développé cette formation pour répondre à un besoin urgent : aider les organisations à identifier, évaluer et prévenir les RPS, tout en promouvant un environnement de travail sain et bienveillant.

### Pourquoi en tant qu'entreprise se questionner et se former sur ce sujet ?

Pour respecter les obligations légales et pour améliorer la qualité de vie au travail et assurer une performance durable.

## Cadre de la formation

Durée : 1 journée (7 heures - 9h à 17h)

Dates : à déterminer

Tarif : 1 400 € TTC

## Objectifs pédagogiques

**Fournir aux participants les connaissances et outils nécessaires pour identifier, évaluer et prévenir les risques psycho-sociaux (RPS) dans leur organisation.**

Dans le détail :

- Comprendre les risques psycho-sociaux et leur impact,
- Connaître le cadre légal et réglementaire,
- Diagnostiquer les RPS dans son organisation,
- Développer et mettre en oeuvre des stratégies de prévention,
- Favoriser une culture d'entreprise bienveillante,
- S'approprier les outils d'évaluation et de suivi,
- Explorer les possibilités d'accompagnement post-formation.

## Public visé

Cette formation s'adresse à un large éventail de professionnels au sein des entreprises, associations et organisations de l'économie sociale et solidaire, notamment :

- **Dirigeants et responsables d'entreprise** : pour comprendre les enjeux des RPS et intégrer des stratégies de prévention au niveau organisationnel.
- **Responsables des ressources humaines** : pour mettre en place des politiques et des pratiques de prévention des RPS au sein de l'organisation.
- **Managers et encadrants** : pour identifier et gérer les situations à risque au sein de leurs équipes.
- **Membres des Comités de Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)** : pour renforcer leurs compétences en matière de prévention des RPS.
- **Représentants du personnel et délégués syndicaux** : pour être mieux outillés dans leur rôle de défense et de promotion des conditions de travail.
- **Professionnels de la santé et de la sécurité au travail** : pour améliorer leurs interventions et leur accompagnement des salariés.
- **Toute personne impliquée dans le bien-être au travail** : pour acquérir des connaissances et des outils pratiques pour contribuer à la prévention des RPS.

Cette formation est conçue pour être accessible à tous ceux qui souhaitent contribuer à un environnement de travail sain et harmonieux, quels que soient leur niveau de responsabilité ou leur domaine d'activité.

## Pré-requis

- Aucun pré-requis spécifique en RPS requis.
- Intérêt pour la qualité de vie au travail.
- Expérience en management ou RH souhaitée mais non obligatoire.
- Motivation à promouvoir un environnement de travail sain.
- Volonté de participer activement aux ateliers et échanges.

## Modalités pédagogiques

- Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
- Échanges interactifs et travaux en groupe
- Études de cas concrets et mises en situation
- Utilisation de techniques de communication et d'animation participative
- Grande disponibilité de la formatrice par email même après la formation

## Supports pédagogiques

- Diaporama de présentation
- Fiches pratiques et méthodologiques
- Études de cas et exemples concrets
- Outils d'évaluation et de diagnostic
- Bibliographie et ressources en ligne

## Modalités d'évaluation

- Quiz de connaissance en début et fin de formation
- Évaluation continue lors des ateliers pratiques
- Feedback des participants sur l'atteinte des objectifs et la qualité de la formation
- Attestation de suivi de formation délivrée à l'issue.

## Programme détaillé

### Matinée : 9h00 - 12h30

#### 9h00 - 9h30 : Accueil et introduction

- Présentation du formateur et des participants
- Objectifs de la formation et programme de la journée
- Tour de table pour identifier les attentes des participants
- Questionnaire d'auto-évaluation sur les RPS

#### 9h30 - 10h30 : Comprendre les risques psycho-sociaux

- Définition et typologie des RPS : stress, burn-out, harcèlement, violences internes et externes, etc.
- Les causes et facteurs de risque : organisationnels, relationnels, environnementaux
- Conséquences des RPS sur les individus et l'organisation

#### 10h30 - 10h45 : Pause

#### 10h45 - 11h45 : Cadre légal et obligations de l'employeur

- Réglementation en vigueur (Code du travail, jurisprudence)
- Rôle des institutions (CHSCT, CSE, inspection du travail)
- Obligations légales de prévention et protection

#### 11h45 - 12h30 : Diagnostiquer les RPS dans son organisation

- Méthodologie de diagnostic : outils et techniques (enquêtes, entretiens, observations)
- Présentation d'outils spécifiques (questionnaires, grilles d'évaluation)
- Études de cas et partage d'expériences

### 12h30 - 13h30 : Pause déjeuner

## Après-midi : 13h30 - 17h00

### 13h30 - 14h30 : Stratégies et actions de prévention des RPS

- Prévention primaire : améliorer l'organisation du travail, favoriser la communication, développement des compétences managériales
- Prévention secondaire : formation, sensibilisation, accompagnement individuel et collectif
- Prévention tertiaire : gestion de crise, soutien psychologique, réintégration

### 14h30 - 15h30 : Développer une culture d'entreprise bienveillante

- Communication non violente (CNV) : principes et outils
- Promotion de la qualité de vie au travail (QVT) : initiatives et bonnes pratiques
- Mobilisation et implication des collaborateurs dans la démarche de prévention

### 15h30 - 15h45 : Pause

### 15h45 - 16h30 : Ateliers pratiques et mise en situation

- Atelier 1 : Analyse de situations concrètes et identification des RPS
- Atelier 2 : Élaboration d'un plan d'actions de prévention adapté à une situation réelle
- Partage et retour d'expérience des participants

### 16h30 - 17h00 : Conclusion et perspectives

- Synthèse de la journée et réponses aux questions
- Présentation des audits sociaux comme outil de diagnostic approfondi
- Propositions d'accompagnement post-formation : audits sociaux, coaching, suivi des actions mises en place
- Évaluation de la formation par les participants

## 17h00 : Clôture de la formation

## Votre formatrice

### Solya conseil, qui sommes-nous ?

Solya Conseil est un cabinet de conseil et d'accompagnement en développement et communication. Pour nous, un accompagnement est un engagement, celui d'être à l'écoute en toute bienveillance et de mettre nos nombreuses compétences en oeuvre pour vous aider à trouver une solution à votre besoin, à imaginer d'autres voies possibles ou simplement pour faire le point et proposer des solutions sur mesure à vos problématiques.

### Notre méthode

**Un accompagnant est un tiers externe à votre projet au regard bienveillant.**

Ce mantra nous guide depuis toujours et nous amène à proposer aux équipes que nous accompagnons une méthode fondée sur trois valeurs fortes :

- L'écoute, par l'échange et la considération.
- La confiance, par la bienveillance et la fiabilité.
- L'énergie, par le dynamisme et le collectif.

### Amélie Féraud, qui suis-je ?



Fondatrice de Solya conseil et consultante en communication depuis 2014, j'accompagne les personnes et les équipes vers une communication plus claire, efficace et cohérente avec leurs valeurs et des relations apaisées pour un fonctionnement plus fluide donc plus efficace. Je me base sur les besoins avérés pour apporter l'accompagnement adapté et concret avec pour seule ambition de transmettre suffisamment d'outils pour que les personnes accompagnées deviennent parfaitement autonomes.

Formée aux questions des risques psycho-sociaux, à l'audit interne, aux techniques d'accompagnement individuel et collectifs (bilans de compétences, hypnose et thérapie brève, Communication non violente, etc.), je sais m'adapter et proposer des formations et accompagnements qui servent au mieux les intérêts des participants.

Pour plus d'informations, consultez mon CV ci-joint ou mon profil LinkedIn :  
<https://www.linkedin.com/in/amelieferaud>

## Lieu de la formation et moyens techniques

- Formation dispensées au sein des entreprises ou en salle adaptée.
- Moyens nécessaires : un vidéo-projecteur (relié en HDMI), une connexion WIFI, une accessibilité aux personnes handicapées (ascenseur, rampe d'accès au minimum).

## Modalités et délais d'accès

- Pour toutes nos formations, merci de vous inscrire en nous contactant par téléphone ou par mail. Votre demande d'inscription sera traitée dans un délai d'un jour ouvré.

## Dates de la formation

- Le module présenté est formulé en inter. Les dates mentionnées en en-tête du programme sont celles qui ont été définies pour cette session. Pour toute demande d'autres dates merci de prendre contact avec nous par téléphone ou par mail. Votre demande sera traitée dans un délai d'un jour ouvré.

## Accessibilité

- Cette formation est accessible à la plupart des personnes en situation de handicap. Toutefois, notre référente en la matière, Amélie Féraud, se tient à votre écoute pour évaluer la faisabilité de votre projet de formation et anticiper les éventuels aménagements nécessaires et possibles.

## Référente de la formation

Pour tout renseignement et inscription, veuillez contacter Amélie Féraud :

+33 (0)6 32 41 30 55

aferaud@solya-conseil.fr

**Nous nous tenons à votre écoute pour toute demande particulière ou création de contenus sur mesure.**